

Les subventions accordées par le Bureau de l'assemblée de la province Sud le mardi 7 novembre 2023



Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce mardi 7 novembre 2023 pour acter plusieurs projets de délibérations, dans divers secteurs.

Santé

L'association **Hippocampe** reçoit une subvention de **200 000 francs CFP**, au titre de l'année 2023. Cette aide constitue une participation aux actions de l'association, qui a pour vocation d'aider et d'accompagner les personnes souffrant de troubles psychiques, ainsi que leurs proches.

Environnement

La SARL **Eco+NC**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **9 000 000 francs CFP** pour l'acquisition d'un équipement pour la régénération d'huiles usagées. Ce projet bénéficie de l'accompagnement Ademe - province Sud en faveur d'une politique de gestion durable des déchets.

L'entreprise **Ecoblast**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens reçoit une subvention de **1 478 391 francs CFP** pour l'acquisition d'un recycleur de diluant (nettoyage des outils de peinture). Ce projet bénéficie de l'accompagnement Ademe - province Sud en faveur d'une politique de gestion durable des déchets.

La société **Tokuyama Nouvelle-Calédonie**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **1 786 000 francs CFP** pour le financement d'une étude technique en vue du recyclage de déchets de plaques de plâtre issus du BTP. Ce projet bénéficie de l'accompagnement Ademe - province Sud.

L'association **Valorga (Valorisation locale des matières organiques)** reçoit une subvention de **180 455 francs CFP** pour le financement d'un déplacement en Nouvelle-Zélande afin de réaliser des rencontres thématiques et des échanges avec des professionnels de la valorisation de déchets organiques. Ce soutien s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets « Economie circulaire » de la province Sud et l'Ademe.

Le Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa (SIGN), dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **17 255 928 francs CFP**, pour la réalisation d'une opération de collecte et de traitement de déchets diffus spécifiques sur son territoire. Cette opération s'inscrit dans le Schéma provincial de prévention et de gestion des déchets, qui a fixé comme objectif d'augmenter de 50 % la part traitée des déchets dangereux.

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la région de La Foa (SIVM SUD), dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **5 524 014 francs CFP** pour la réalisation d'une opération de collecte de déchets diffus spécifiques sur son territoire. Cette opération s'inscrit dans le Schéma provincial de prévention et de gestion des déchets, qui a fixé comme objectif d'augmenter de 50 % la part traitée des déchets dangereux.

L'association **Pala Dalik : l'écho du récif** reçoit une subvention de **1 300 000 francs CFP** pour le renforcement du suivi des récifs coralliens. Cette aide participera à l'installation de six nouvelles stations en province Sud, ainsi qu'à la formation de nouveaux observateurs et à la participation à des événements grand public.

L'association **Noé**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **300 000 francs CFP** pour l'année 2023. Cette aide constitue une participation au programme de conservation des forêts mené par l'association, dont l'objectif est la sauvegarde et la restauration de la forêt humide et du maquis minier, et la conservation des espèces rares et menacées.

Sport

L'association **ASPTT Nouméa**, dans le cadre d'une convention cadre annuelle d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **3 500 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à l'organisation du « Défi wind experience », course longue distance (windsurf, kiteboard et wingfoil) en novembre 2023, puis au « Défi wind Pacific Ocean », compétition internationale en novembre 2024.

Patrimoine

L'association Marguerite : sauvegarde du patrimoine historique de La Foa, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **4 197 600 francs CFP**. Cette aide constitue une participation aux études relatives à la restauration de la maison du commandant du pénitencier de La Foa.

L'Université de la Nouvelle-Calédonie, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **25 000 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à l'entretien et à la restauration de la toiture du bâtiment des surveillants mariés classé au titre des monuments historiques.

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49

